



Programme d'Actions Territorial de la Boutonne amont

Compte rendu du Comité de Pilotage

6 Octobre 2016

Salle des fêtes de Périgné

Documents transmis :

- Le diaporama de la présentation
- L'ensemble des fiches actions du programme 2017-2021
- Une fiche synthèse des actions du programme Re-Sources sur le territoire

Participants :

Monsieur AUDE, élu Chambre d'Agriculture 79 ; **Monsieur BAUDREZ**, exploitant SCEA Baudrez ; **Monsieur BAUDOIN**, exploitant, SCEA Baudouin ; **Monsieur BELLO**, exploitant GAEC de la Forêt ; **Monsieur BERNARD**, maire Mazières-sur-Béronne et élu à la Communauté de Commune du Mellois ; **Monsieur BERNARDEAU**, Vice-président SMAEP 4B ; **Madame BERNARDIN**, maire Secondigné-sur-Belle ; **Monsieur BELAUD**, président SMAEP 4B ; **Monsieur BOIRON**, Ingénieur production de semence Société Anonyme Deleplanque et Cie ; **Monsieur BONNAUD**, Directeur, SMAEP 4B ; **Monsieur BOUFFARD**, Vice-président SMAEP 4B ; **Monsieur BOUTEILLER**, EARL Bouteiller ; **Madame BRICHE**, responsable qualité, SMAEP 4B ; **Madame BROSSET**, assistante commerciale à Pasquier Vég'tal ; **Monsieur CACLIN**, vice-président CdC du Mellois ; **Monsieur CAILLON**, service environnement OCEALIA ; **Madame CHEMINADE**, Syndicat Mixte du Pays Mellois ; **Monsieur CLOCHARD**, établissement LAMY ; **Monsieur COTREL**, directeur « Deux-Sèvres Nature Environnement » ; **Monsieur COUTANTIN**, technicien SMBB ; **Monsieur DENIS**, vice-président Communauté de Communes Cœur de Poitou ; **Madame DESWARTVAEGHER**, SYMBO ; **Monsieur DUBREUIL**, Association les Bosseurs Solidaires ; **Madame ESPALIEU**, chargé d'intervention captage Grenelle Agence de l'eau Adour-Garonne ; **Monsieur FRAPPE**, président du SMBB ; **Monsieur GIRARD F.**, exploitant GAEC de la Toisonnaise ; **Monsieur GIRARD G.**, DRAAF ; **Monsieur GRELIER**, DDT 79 ; **Monsieur GUIBERTEAU**, technicien Chambre d'Agriculture 79 ; **Monsieur HAYE**, maire de Brioux-Sur-Boutonne ; **Monsieur INGRAND**, exploitant ; **Monsieur JAROUSSEAU**, technicien CAVEB ; **Monsieur JONES**, élu mairie Chef-Boutonne ; **Madame LALLEMAND**, association APIEEE ; **Monsieur MAGNIANT**, Association les Bosseurs Solidaires ; **Monsieur MERCIER**, élu Mairie Périgné ; **Madame MIGNAUD**, élue Mairie Périgné ; **Monsieur MOIZAND**, technicien CEA ; **Monsieur MONCOUCUT**, chargé d'intervention Agence de l'eau Adour-Garonne ; **Monsieur MONTEPINI**, Cellule coordinatrice régionale Re-sources ; **Monsieur PEIGNE**, fédération de pêche 79 ; **Monsieur PAILLAUD**, Maire Saint-Génard ; **Monsieur PAITRE**, NEOLIS ; **Madame PAUTRET**, Service eau Conseil Départemental 79 ; **Madame PIART**, EARL Piart-Tessier ; **Madame PICARD**, Mairie de Brieuil sur Chizé ; **Monsieur POMMIER**, administrateur Océalia Poitou-Charentes ; **Monsieur POUGET**, technicien ARS Deux-Sèvres ; **Monsieur PUGEAUX**, chargé de missions eau-environnement NACA ; **Madame RENAUD**, élue mairie les Alleuds ; **Monsieur RENAUD**, exploitant GAEC de l'Ouchette et représentant CIVAM seuil du Poitou ; **Madame RODRIGUEZ**, animatrice Re-sources, SMAEP 4B ; **Madame SITEAU**, exploitante ; **Madame TANNEAU**, Pasquier Vég'tal ; **Monsieur VALLET**, élu mairie Tillou ; **Monsieur VINCEDEAU**, Fédération de Chasse 79 ; **Monsieur VOIX**, directeur SMBB ; **Madame SAUZEAU**, Terre Atlantique.

Excusés:

Monsieur BARILLOT, Vice-président SMAEP 4B ; **Chambre Des Métiers et de l'Artisanat** ; **Madame JOURDAIN**, SAPERFEL ; **Mairie de Paizay-le-Tort** ; **Monsieur ETCHESSAHAR**, DRAAF ; **Monsieur LECOINTE**, Vice-président SMAEP 4B ; **Monsieur ROBIN**, technicien CdC Cœur de Poitou ; **Monsieur RUAUD**, Vice-président SMAEP 4B ; **Syndicat d'Assainissement du Mellois** ;

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Rappel du contexte du programme Re-Sources sur la Boutonne amont
- ❖ Etat de la ressource en eau en 2016
- ❖ Objectifs sur la qualité de l'eau
- ❖ Programme d'actions 2017-2021
- ❖ Partenaires et bilan financier
- ❖ Calendrier prévisionnel pour 2017

- Introduction

Monsieur Belaud, Président du SMAEP 4B, introduit la réunion en remerciant les participants d'être venu si nombreux à cette réunion de lancement du second programme d'actions Re-Sources sur la Boutonne amont. Il passe la parole à Monsieur Bouffard, Vice-Président en charge du programme Re-Sources :

« Je tiens d'abord à remercier les personnes présentes.

Nous arrivons aujourd'hui au terme de la phase d'élaboration du prochain programme d'action Ressources.

Encore une fois, nous tenons à remercier les acteurs locaux qui se sont impliqués dans la démarche de concertation ; cette dernière a largement nourri la réflexion, même si certaines personnes n'y retrouvent pas la totalité de leurs apports.

Mais, il faut aussi comprendre que les mesures qui vont vous être déclinées se doivent de correspondre aux impératifs réglementaires.

La plupart des actions ont du reste fait l'objet de discussions avec l'agence de l'eau et la région, principaux financeurs du programme. »

- Rappel du contexte du programme Re-Sources de la Boutonne amont

Les animatrices rappellent l'origine du programme Re-Sources : la dégradation de la qualité des eaux au niveau de l'ex-région Poitou-Charentes avec environ 200 captages fermés en 20 ans.

Sur la Boutonne amont, ce sont 12 captages qui sont classés « Grenelles », c'est-à-dire prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'eau, en 2009 par le gouvernement. Leurs paramètres nitrates et produits phytosanitaires sont décrits brièvement sur la période 1990-2010 et montrent une dégradation globale de la qualité de leurs eaux.

A travers un exemple de cuve de mélange, les animatrices rappellent que les volumes d'eau exploités par le SMAEP 4B sur ces 12 captages sont nécessaires au bon fonctionnement de la production et de la distribution d'eau globale du syndicat.

Les animatrices mettent ainsi en lumière les enjeux qualitatif et quantitatif que représente l'eau des 12 captages Grenelle de la Boutonne amont pour le syndicat et pour ses habitants. C'est la raison pour laquelle le SMAEP 4B a initié un premier programme Re-Sources entre 2011 et 2015.

- [Etat de la ressource en eau en 2016](#)

Un bilan du suivi des paramètres nitrates et produits phytosanitaires lors du premier programme d'actions est exposé pour les captages Grenelle. Trois niveaux apparaissent au niveau du paramètre nitrate : les captages avec une concentration supérieure à 50 mg/L, ceux entre 10 et 50 mg/L et ceux inférieure à 10 mg/L. Pour le paramètre phytosanitaire, des molécules sont retrouvées sur l'ensemble des captages excepté celui de la Somptueuse.

Un bilan des tendances de ces paramètres lors du premier programme est exposé :

- Pour 3 captages (Coupeaume 2, Marcillé, Grand Bois Battu) la situation continue à se dégrader fortement avec une augmentation des concentrations de nitrate et une apparition de nouvelles molécules phytosanitaires,
- Pour le reste des captages la situation s'améliore pour le paramètre nitrate avec une tendance à la baisse des concentrations, mais se dégrade pour le paramètre phytosanitaire avec une apparition de nouvelles molécules.

Les efforts qui ont été fournis ont donc donné à ce jour certains résultats satisfaisants, d'autres moins : **il apparait donc essentiel de continuer la dynamique du programme Re-Sources avec un nouveau programme d'actions 2017-2021.**

- [Objectifs sur la qualité de l'eau](#)

Les objectifs du programme d'actions 2017-2021 sont décrits : ils sont plus ambitieux et adaptés à la situation de chaque captage. Trois niveaux de priorité d'actions sont exposés et correspondent à l'état de la qualité de l'eau des captages : les captages de niveau 1 (Marcillé, Coupeaume 2, Grand Bois Battu et La Scierie) sont reconnus comme les plus prioritaires, ce qui signifie que les moyens mis en place sur ces captages sont plus importants que sur les captages de niveau 2 ou de niveau 3.

- [Programme d'actions 2017-2021](#)

Les actions ayant été construites avec l'ensemble des acteurs du territoire et présentées lors des réunions précédentes, les animatrices présentent le programme Re-Sources par pôle d'actions :

- Les mesures d'accompagnement
- Levier 1 : Diminuer les pressions azotées et phytosanitaires
- Levier 2 : Capturer efficacement les nitrates entre juillet et décembre via une couverture végétale des sols

- Levier 3 : Protéger les zones de transferts préférentiels
- Levier 4 : Améliorer les connaissances
- Levier 5 : Sensibiliser et communiquer
- Animation globale du programme

Pour chaque pôle, un récapitulatif de la méthodologie utilisée et des objectifs à atteindre sur l'ensemble des AAC et le coût total sur 5 ans sont présentés.

- [Partenaires et bilan financier](#)

Les animatrices exposent le bilan financier prévisionnel du programme pour 5 ans. Les coûts les plus importants reviennent aux mesures d'accompagnement qui comptent pour 67 % du budget prévisionnel. Ceci est dû en grande partie aux Mesures Agro-environnementales et Climatiques et au Plan pour la Compétitivité des Exploitations Agricoles.

Le nombre de partenaires pour le programme d'actions 2017-2021 est très important et ceux-ci participent à certaines actions comme maître d'ouvrage et donc financent une partie des actions. Le principal financeur est l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Les autres financeurs sont le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de Deux-Sèvres, les OPA partenaires, les collectivités, les associations partenaires, le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), les exploitants agricoles et bien entendu, le SMAEP 4B qui porte la démarche.

- [Calendrier prévisionnel pour 2017](#)

Un calendrier prévisionnel est présenté aux partenaires pour l'année 2017.

Les animatrices exposent également la liste des partenaires retenus à ce jour pour la signature du contrat. D'autres structures, Deux-Sèvres Nature Environnement, le Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SMBB), la Fédération de pêche, l'association APIEEE et les collectivités, se positionnent favorablement à faire partie des signataires. Le négoce Néolis est également à rajouter à la liste.

- [Questions diverses](#)

Monsieur Audé s'interroge sur le prix de revient du programme sur le prix de l'eau vendu. Le budget consacré au programme Re-Resources par le SMAEP 4B correspond à environ 3 centimes par mètres cube d'eau vendu.

Monsieur Haye est surpris du nombre d'installations ANC qui est annoncé. Les animatrices répondent qu'il s'agit des installations uniquement présentes sur les aires d'alimentation des captages et non sur l'ensemble du territoire. En effet, seules les installations ANC non conformes situées sur les AAC sont éligibles aux subventionnements de l'Agence de l'Eau pour une mise en conformité.

Monsieur Cotrel s'interroge sur la nature des projets qui seront mis en place en cas d'acquisition foncière. Les animatrices répondent que les projets ne sont pas encore définis et que chacun sera réfléchi en fonction de la préservation de la qualité de l'eau. Néanmoins,

l'avis de DSNE pour le volet biodiversité peut également être pris en compte dans les projets.

Il s'interroge également sur l'action de développement de culture pérenne en précisant que les plantations de peupliers ne sont pas favorables à la biodiversité. Il sera nécessaire de préserver les prairies naturelles humides. Julien Montepini assure que lors de l'appel à projet de la région, l'enjeu biodiversité des demandes de subvention des plantations de peuplier sera pris en compte.

Monsieur Audé indique que les actions sur les zones de transferts préférentiels telles que les dolines avait été un sujet jugé très prioritaire pour les groupes de travaux lors de la concertation. Il estime que le budget alloué pour ce levier n'est pas très conséquent. Les animatrices précisent que certaines actions de ce levier font appel aux MAEC qui sont déjà définis budgétairement dans un autre levier.

Monsieur Caclin remarque qu'un débouché pour les couverts pourrait être la méthanisation.

Monsieur Cotrel se questionne sur le raisonnement de l'indicateur des haies pour l'action ENH. Il demande pourquoi ce ne sont pas des indicateurs sur le kilométrage de haies. Les animatrices précisent qu'il était davantage judicieux de réfléchir en temps qu'utilité de la haie plutôt que de nombre de haies installées. Le but étant qu'elle soit favorable à la qualité de l'eau donc de la positionner correctement pour qu'elle joue correctement son rôle.

Monsieur Cotrel s'interroge également sur les indicateurs de l'action d'accompagnement individuel et souhaite savoir s'il y a des objectifs de résultats sur la qualité de l'eau dans les projets d'exploitation. Delphine Espalieu répond que chaque dossier sera contrôlé est accepté uniquement si le projet est à la hauteur des objectifs de qualité de l'eau.

Madame Migaud estime que le budget pour l'agriculture biologique n'est pas suffisant en comparaison de la nécessité de développer cette filière sur le territoire. Les animatrices expliquent qu'elles se sont basées en fonction du contexte actuel du territoire qui n'est pas orienté en agriculture biologique et qu'il était inutile de préciser des objectifs qui ne seraient pas atteints. Néanmoins elles précisent que des actions ont tout de même été établis avec des objectifs pour le programme. De plus, il existe des leviers qui permettent de faire évoluer un système de culture conventionnel en favorisant l'amélioration de la qualité de l'eau sans atteindre obligatoirement l'agriculture biologique.

Monsieur Haye déplore qu'il n'existe pas de moyen tel qu'une prime économique pour l'exploitant en échange du respect d'un cahier des charges. Delphine Espalieu précise que c'est effectivement dommageable mais que ce sont des idées qui pourraient être envisagées dans les futurs programme de financements. Cependant, l'action d'accompagnement individuel permet à chaque exploitation d'aller à son rythme dans son évolution de pratique et c'est un gros avantage.


Monsieur Bouffard conclue qu'il est très heureux de voir autant de monde réuni pour ce COPIL, et que le plus compliqué va être de garder une dynamique sur le long terme car les résultats ne sont jamais immédiats, bien que ce soit une des clés pour la réussite de ce programme.

Le programme d'action est donc validé et sera mis en œuvre dès janvier 2017.

Signature

Le président,

Bernard Belaud


SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 PÉRIGNÉ